



Association Pays de Gex
Loisir et Sport Santé Cancer
Pilates – marche nordique

SAISON 2019 / 2020



REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Généralités

L'association PostureCo a son siège au 350 rue de la mairie 01170 Cessy.

L'association a pour but de promouvoir et développer l'activité physique, au travers des méthodes Pilates et marche nordique, ayant comme objectif l'amélioration et le maintien de la condition physique dans le domaine du loisir et de la santé, pour les patients atteints du cancer entre autres.

Article 2 : Organisation

- **Présence** : Chaque adhérent a pour obligation de remplir la fiche de présence en début de chaque séance. L'assiduité est essentielle pour pouvoir dispenser un enseignement de qualité. Les places étant limitées en Pilates il est important de respecter le groupe.
- **Saison** : Les séances se déroulent sur une année scolaire et sont soumises au calendrier des vacances scolaires françaises de la zone A et des jours fériés.
- **Participation** : Il faut un minimum de 5 personnes pour que les séances aient lieu, l'association se réserve le droit d'annuler par manque de participants et proposera un créneau de substitution.
- **Absence enseignant** : Les absences de l'enseignant sont systématiquement signalées. Si pour des raisons indépendantes de sa volonté, il ne peut pas assurer une séance, elle sera reportée dans la saison.

Article 3 : Conditions :

Le tarif appliqué est fixé sur une base forfaitaire et tient compte des vacances scolaires et des jours fériés selon le calendrier français (zone A).

- **D'inscription** :
Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année au prorata temporis, dans la mesure des places disponibles.
L'inscription ne sera prise en considération qu'après l'application de la modalité de paiement selon l'activité choisie et de la présentation d'un certificat médical valide.
- **De paiement** :
Espèces : 1 fois le jour de l'inscription
Chèque : libellé à l'ordre de PostureCo
1 fois : le jour de l'inscription, encaissé le 15 septembre
2 fois : le jour de l'inscription, encaissé le 15 septembre, le 15 octobre
3 fois : le jour de l'inscription, encaissé le 15 septembre, le 15 octobre et 15 novembre



Association Pays de Gex
Loisir et Sport Santé Cancer
Pilates – marche nordique

SAISON 2019 / 2020



Article 4 : Remboursement :

Toute année commencée est due.

Suite à de nombreux abus ces dernières années, l'Association PostureCo n'est plus en mesure d'accepter aucun remboursement quel que soit le motif.

Tout abandon en cours d'année ne donne lieu à aucun remboursement. En effet, une ouverture d'une séance est conditionnée par la présence d'un certain nombre d'élèves, ce qui permet de financer le salaire du professeur.

Article 5 : Droit à l'image :

Pour la promotion de la marche nordique et du Pilates

J'autorise je n'autorise pas

PostureCo à utiliser mon image à usage exclusif de l'association pour une publication sur le site internet et sa page Facebook. PostureCo s'engage à respecter les données individuelles selon la loi RGPD en vigueur.

A Cessy, le

Nom, prénom :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »



Association Pays de Gex
Loisir et Sport Santé Cancer
Pilates – marche nordique

SAISON 2019 / 2020



Fiche inscription

Nous vous remercions de remplir le formulaire en **MAJUSCULES**.

Nous vous remercions de remplir le formulaire en **MAJUSCULES**.

ANCIEN ADHERENT NOUVEL ADHERENT

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

NATIONALITE :

ADRESSE :

CP :

VILLE :

TELEPHONE : E MAIL :

CERTIFICAT MEDICAL :

Nouveaux adhérents : **obligatoire**

Anciens adhérents : **validité de 3 ans** (vérifié par le bureau)

COURS : cochez la case correspondante

CESSY Pilates		Marche nordique	
Lundi 10h05 à 11h05		A définir	
Lundi 11h15 à 12h15			
Jeudi 11h15 à 12h15 Bilan			
DIVONNE LES BAINS Pilates		PERON	
Jeudi 14h à 15h		A définir	
Jeudi 15h à 16h			



Association Pays de Gex
Loisir et Sport Santé Cancer
Pilates – marche nordique

SAISON 2019 / 2020



Modalités d'inscriptions aux séances sport santé et cancer :

- Pour les patients en traitement ou en rémission du cancer
 - Pour les personnes en post-rééducation kinésithérapie
1. **Certificat médical** annuel **OBLIGATOIRE**
 2. **Licence annuelle FFSPT** OBLIGATOIRE : **25 €**
 3. **Fiche d'inscription + contrat adhérent** à l'association
 4. **Bilan initial** pour l'évaluation de la condition physique tenant compte du parcours de soin et élaborer les objectifs individuels : **Inclus**
 5. Règlement par cartes de **10 séances** collectives : **180 €**
 6. La séance de votre choix est comptabilisée seulement à chaque participation

Les séances Santé Sport et Cancer sont des activités physiques de Pilates et/ou marche nordique.

Elles ne se substituent en aucun cas au traitement médicamenteux, kinésithérapeutique.

Règlement : chèque

espèces



À remettre à votre animateur sportif lors de la première séance

Je soussigné, Docteur

certifie que l'examen de Madame Monsieur réalisé ce jour,

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

N'a pas mis en évidence de contre-indication apparente à la pratique sportive des activités suivantes :

- **activités gymniques d'entretien et d'expression**
- **activités de randonnées de proximité et d'orientation**
- **jeux sportifs et jeux d'opposition**
- **activités aquatiques**

Adaptations nécessaires en fonction de l'état de santé :

.....
.....

Contre-indication temporaire :

.....
.....

Conformément au décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016, modifiant les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport, ce certificat est valable trois ans, sous réserve de modification notoire de l'état de santé, à partir du / /

Cachet et signature du médecin

Certificat établi le : / /